

Université Abderrahmane Mira
Faculté des sciences humaines et sociales
Département des sciences sociales
Module : Français
Niveau : L1 sciences sociales
Groupes : **8, 9, 10, 11, 12, 13, 14**
Enseignante : Melle. Tizirt

Année universitaire 2020/2021

Remise : le lundi à 10h au bloc 9 Salle 36

Haro sur les mendiants !

La même tendance à s'intéresser aux seules apparences, aux seuls effets et non aux causes profondes des phénomènes sociaux se rencontre à propos de la mendicité, de la petite délinquance... S'observe également, au niveau du discours de ceux qui s'expriment publiquement sur ces sujets, la même inclination à privilégier la répression comme mode de traitement principal voire unique.

La mendicité est souvent appréhendée de façon purement moraliste. Elle est stigmatisée et condamnée sans merci, au nom de la religion ou de la morale publique, de la défense des bonnes mœurs et de la préservation de l'ordre public... Les mendiants sont assimilés à des usurpateurs, des masochistes, des fainéants, quand ce n'est pas à des privilégiés qui rouleraient sur l'or...

L'existence, indubitable, de réseaux organisés prospérant sur la misère humaine est avancée pour mieux relativiser l'immensité de la détresse sociale : femmes avec ou sans enfants répudiées par leurs maris et chassées de leurs demeures, orphelins, veuves spoliées par des proches, handicapés physiques, malades psychiques non pris en charge par les structures de santé publique, enfants ou jeunes femmes des rues victimes de maltraitance au sein même de leurs familles, jeunes exclus du système scolaire, prostitués (es), toxicomanes et petits délinquants non pris en charge, personnes âgées abandonnées par leurs familles, salariés victimes de la terrible crise sociale vécue par une grande partie de notre peuple depuis plus de vingt-cinq ans...

Les causes de cette détresse sociale sont pudiquement passées sous silence ou évoquées rapidement, au passage et en termes aseptisés : malaise social, pénurie d'emploi comme on parlerait de pénurie de médicaments, transition économique dont on ne nous dit rien de consistant, décennie noire... Les Algériens sont-ils fainéants ? L'Algérien est-il un tube-digestif et devrait-il faire travailler davantage ses muscles comme le déclarait récemment encore l'illustre professeur émérite en droit Ahmed Mahiou, pourfendeur du « mode de gestion rentier et bureaucratique qui prévaut depuis la fondation de l'Etat algérien en s'aggravant encore davantage durant ces vingt dernières années », selon la délicieuse formule du journaliste Nordine Grim dans les colonnes d'un quotidien national ?

Il arrive, certes, que des personnes et associations se penchent un peu plus sérieusement sur ces phénomènes en se tournant plus ou moins systématiquement vers l'amont du problème au lieu de rester bloqués sur son aval. Mais cela s'avère extrêmement rare. Et il est encore plus rare de voir ces mêmes intellectuels, spécialistes et associations établir un lien sérieux entre ces fléaux sociaux et l'évolution générale de notre société. Qui pourra pourtant

nier que la mendicité endémique qui touchait l'Algérie en 1962 – suite à la paupérisation provoquée par la spoliation et l'exploitation coloniale ainsi que par l'extrême violence subie par la population au cours d'une guerre de libération nationale où le colonialisme n'hésita pas à massacrer, torturer et déplacer en masse – qui pourra nier que cette mendicité endémique reflua progressivement mais considérablement pour pratiquement disparaître près d'une dizaine ou une quinzaine d'années plus tard ? Mais il est vrai qu'il s'agissait d'une époque caractérisée « par une politique abusive de massification » de l'enseignement si insupportable à nos néolibéraux d'aujourd'hui.

La scolarisation massive tant décriée de nos jours permettait aux enfants du peuple d'étudier au lieu de courir les rues et de faire dans le commerce informel pour aider leurs parents à subvenir aux besoins des familles. Tout n'était certes pas rose, mais la dynamique de scolarisation systématique allait incontestablement dans une direction ascendante. Appréhendée de manière essentiellement moraliste (morale religieuse ou laïque), la mendicité, comme la délinquance, voit son traitement abordé sous un angle purement sécuritaire. Il faut bien que les nouveaux nantis se sentent rassurés face à ces hordes de mendiants et de chômeurs, à cette populace qui menace de déferler à tout moment sur les villas avec piscine et autres résidences fortifiées édifiées à coups de milliards, on ne sait pas trop comment...

La responsabilité de ce fléau social est trop souvent imputée aux pauvres eux-mêmes. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la répression constitue l'arme fatale à même de l'éliminer. Au lieu de traiter le phénomène de la pauvreté – par une politique économique à but social – on cherche à le masquer, lui ôter toute visibilité en interdisant aux mendiants de s'afficher publiquement. A défaut d'éradiquer la pauvreté, éradiquons les pauvres ! Tel est le contenu sous-jacent du discours purement sécuritaire tenu sur ces questions. On ne va bien évidemment pas jusqu'à demander de suivre l'illustre exemple de la bourgeoisie anglaise des XVIII^e et XIX^e siècles qui n'hésitait pas à jeter en prison et à pendre les vagabonds et autres enfants des rues. Mais les « gagnants » de la transition libérale qui se sont enrichis extrêmement rapidement n'hésitent plus à culpabiliser les « perdants » (mendiants, chômeurs...) et à criminaliser à outrance les moyens utilisés par ces derniers pour subsister (mendicité, commerce informel...).

Nordine Grim : colloque du CREAD, 50 années de développement en question .EL WATAN Economie du 24 au 30 décembre 2012.

Questions : (14 pts)

1. Quel est l'objet de ce texte ?

.....
.....
.....

2. Selon le texte , quelle est la définition du terme « **mendicité** »

.....
.....
.....

3. D'après l'auteur qu'est ce qu'on a négligé dans la société ?

.....
.....
.....

4. Quelles sont les principales causes de « **la mendicité** » ?

.....
.....
.....

5. Pourquoi ce phénomène (la mendicité) touche l'Algérie ?

.....
.....
.....

6. « La colonisation à son tour est un autre facteur qui a provoqué ce fléau social ». Expliquez cette idée en donnant des arguments .

.....
.....
.....

7. Quelles sont les solutions proposées par l'auteur pour traiter cette détresse sociale ?

.....
.....
.....

8. Ce texte est écrit par quel registre de langues , citez des exemples .

.....
.....
.....

9. Identifiez la figure de style utilisée dans cet extrait .

« Les mendiants sont assimilés à des usurpateurs, des masochistes, des fainéants, quand ce n'est pas à des privilégiés qui rouleraient sur l'or.. »

.....
.....
.....
.....

Production écrite : (6pts)

L'Algérie est touchée par plusieurs fléaux sociaux, rédigez un texte d'une quinzaine de lignes où vous traitez l'un de ces phénomènes en expliquant les causes et les solutions possibles.

Bonne chance